

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue de Chartres, No. 116; entre St.-Louis et Conti.

No. 48.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI, 14 NOVEMBRE 1829.

Vol. III.

Condition—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une guinée par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de 810, en payant chaque semaine d'avance.

Ceux qui désirent cesser de recevoir la revue, devront en prévenir l'éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville d'au moins deux mois, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la cuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis ne payent six guinées pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, en bons que paient par carte, pour la première insertion, les quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

Vente par la vente.

N. B. OULAYE &c. F. L. Hambert.

EN vertu d'un arrêt d'arbitrage, à moi adressé par l'hon. G. Prival, juge conseiller, il est décidé que le 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1. Table, 2 bâches de No. 3 chaises, 1 bureau, &c., situés dans l'affaire ci-dessous.

3 nov.

L. DAUNOV—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL. J. C. Thibault contre J. P. Romer.

EN vertu d'un arrêt de la cour d'appel, à moi adressé par l'hon. G. Prival, juge conseiller, il est décidé que le 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1. Table, 2 bâches de No. 3 chaises, 1 bureau, &c., situés dans l'affaire ci-dessous.

3 nov.

L. DAUNOV—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

N. B. OULAYE &c. F. L. Hambert.

EN vertu d'un arrêt d'arbitrage, à moi adressé par l'hon. G. Prival, juge conseiller, il est décidé que le 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1. Table, 2 bâches de No. 3 chaises, 1 bureau, &c., situés dans l'affaire ci-dessous.

3 nov.

L. DAUNOV—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

N. B. OULAYE &c. F. L. Hambert.

EN vertu d'un arrêt d'arbitrage, à moi adressé par l'hon. G. Prival, juge conseiller, il est décidé que le 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1. Table, 2 bâches de No. 3 chaises, 1 bureau, &c., situés dans l'affaire ci-dessous.

29 oct.

L. DAUNOV—Marshal.

25 PIASTRES DE RÉCOMPENSE.

Partie maronne de la briqueterie de M. Alexandre Lépine, à deux mètres au-dessous de la ville, un arbre de 10 pieds de hauteur, 6 pouces de diamètre, à 50 centimètres d'angle, avec une partie de 2 pieds 6 pouces, de couleur brune.

Il a le bout de l'oreille droite coupée et porte souvent un mouchou pour le cacheur.

Il marche vautré et boite légèrement de la jambe droite. Il s'habille proprement, fréquemment avec une sorte et des pantalons de bombasse noir. Il roule souvent aux environs du bassin où demeure sa maîtresse. Laquelle récemment a donné par testament à son frère, qui comque que leur ramasser cette chose, morte dans la grotte de cette ville.

3 nov.

THEO. NICOLLET & Co.

Li. soussigné repose sur le navire Seine, capt. Tyron, devant le port de Bordeaux, les articles suivans qu'ils rendront à des prix modérés.

Sangues de premier choix.

Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.

Fleurs et plantes médicinales.

Poix d'Iris.

Néroli, &c.

29 mai.

FORESTIER & Co.

FROMAGE—11 caisses Fromage, en débarquement de navire Italia, à vendre.

10 oct.

F. BYRNE Détective.

200 Barillets blanc de céruse pour l'huile, en débarquement du brick Anna, venant de Philadelphie et à vendre par

27 juillet.

S. NGAN & P. MOG.

Hôtel de la Marine.

M. BOUCHET à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de se charger une autre fois de cet établissement qu'il y mettra le plus grand soin, afin de garantir l'estime et l'encouragement de ceux qui voudront l'honoré de leur confiance. Laquelle échelle sera particulièrement servie, et elle assurera ses amis pour offrir même ce que qu'il ont en sa possession.

V. BOUMAGE offre à vendre 12 bâches de 14 de Renesse, 60.

5 bâches blancs d'embouche,

10 bâches blancs pour moustiquaires,

10 caisses serrures de 6 à 10 pouces, à 1 et 2 clés et pour armières,

7 bâches Verrou, Loques, Pomelles, Parjettes, Pitons,

30 tierçons Vinaigre blanc par 98 grammes,

10 pipes Eau-de-vie de prunier, de Cognac,

150 bâches de Vin rouge de Bordeaux, 100 à 50.

800 caisses dit et blancs, diverses qualités, Bouteilles fins pour bouteilles et damassanques.

Eau de Cologne, 25 barillets beau Caisse de St. Yago de Cuba &c. &c.

18 mai.

AUX Habitans Suciers.—Le soussigné, propriétaire de la Fondue de fer de la Louisiane pose et offre à vendre, à des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de différentes grandeurs de 24 à 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Ainsi une grande quantité de barres et l'emboîture de bouteilles en fer, de différentes longueurs et grosses. Ceux qui désireront en faire l'acquisition sont invités à venir voir E. E. PARKER.

22 octobre.

À VENDRE.

Une MAISON briquée entre poternes, située sur Bourgogne No. 368 entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de largeur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartements, chambre haute, dépense, cave et galerie, cuisine, couloir à domestique, magasin à bœufs, pigeonnier, puis en briques, et jardin entouré de palissade. La cour, les corridors, la cave et la cuisine, sont briquées.

L'autre propriété est bien connue ayant été construite par feu M. François Drouet qui l'a habité pendant nombre d'années.

29 sept.

FORESTIER & Co.

STATUT DE LA BRIQUETERIE.

DISPOSITIONS DE M. CHARLES.—Décidé que, le

le 20 de mois de Novembre prochain, à 9 heures du matin, il sera vendu publiquement et à l'ouverture, par le greffier-encastrant, pour dette paroissiale, sur l'abutment et après décret, à la requête de M. Michel Brionne, les objets suivants, au profit de:

13 Oct.—J. BRUNET.

DOMICILE.

Le soussigné informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin de Toulouse, la porte après la pharmacie de St. Julian, et qu'il continue de tenir le commerce de chaussures et de souliers, etc., à des prix modérés.

13 Oct.—J. BRUNET.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le soussigné informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin de Toulouse, la porte après la pharmacie de St. Julian, et qu'il continue de tenir le commerce de chaussures et de souliers, etc., à des prix modérés.

13 Oct.—J. BRUNET.

PROPRIÉTÉ.

DISPOSITIONS DE M. BLANCHET.

Le soussigné, monsieur Blanchet, a vendu

13 Oct.—J. BLANCHET ET CO.

CHAUSSEURS.

DISPOSITIONS DE M. BLANCHET.

Le soussigné, monsieur Blanchet, a vendu

22 Septembre

JULES LEBLANC.

LOTERIE

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

des Natchitoches. 14e classe

Demande de tirer positivement à la Bourse.

Samedi 21 Novembre.

PROSPECTUS.

1 lot de 810,000

1 " " 4,000

1 " " 5,500

1 " " 1,800

1 " " 5,000

1 " " 7,500

1 " " 1,352

1 " " 4,500

1 " " 3,900

1 " " 2,100

1 " " 1,300

1 " " 6,240

7,600 Lots

15,600 Billets blancs.

Banquette bistro composée de 36 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre pris avec trois des deux sortes tirés sur 30, 936 avec deux et 7,800 sans, soit dix-sept. Les billets restant autorisés de 14,600, n'auront acheté que quelques-uns, et seraient par conséquent des billets perdus.

Pour déterminer les numéros 30 numéros de billets perdus inclusivement, seront tirés dans une boîte, et le jeu sera tiré à 12 coups.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.

Le tirage des billets qui auront les numéros perdus, dans l'ordre, suivant les numéros dans la boîte, sera fait dans l'ordre dans lequel ils sont tirés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tirés.